

COTISATIONS 2023-2024

Catégorie d'âge			Naissance	Cotisations *	Licence **	Total	
Ecole de Basket/Formation M/F			2014-2019	200.-	-.-	200.-	
U8 M/F			2016-2017	200.-	40.-	240.-	
U10 M/F			2014-2015	200.-	40.-	240.-	
U12 M/F			2012-2013	270.-	40.-	310.-	
U14 M/F			2010-2011	390.-	70.-	460.-	
U14 Elite M			2010-2011	650.-	70.-	720.-	
U16 M/F			2008-2009	415.-	100.-	515.-	
U16 Elite M			2008-2009	675.-	100.-	775.-	
U18 M/F			2006-2007	440.-	110.-	550.-	
U18 Elite M			2006-2007	700.-	110.-	810.-	
U20 M			2004-2005	470.-	135.-	605.-	
LNB	Ligue Nationale B	F		470.-	(FIBA 350.-)	180.-	(FIBA 820.-) 650.-
1LNM	1 ^{ère} Ligue Nationale	M		470.-		180.-	650.-
1LNF	1 ^{ère} Ligue Nationale	F		470.-		170.-	640.-
2L	2 ^{ème} Ligue Cantonale	M/F		350.-		170.-	520.-
3L	3 ^{ème} Ligue Cantonale	M		350.-		170.-	520.-
4L	4 ^{ème} Ligue Cantonale	M		350.-		170.-	520.-
Vétérans M				150.-	-.-	150.-	

- * Les familles bénéficient d'une réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence)
 En cas de transfert, des frais supplémentaires peuvent être facturés.
 En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes, c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

- ** Licence AVB/FSBA = Association Vaudoise de Basket/Fédération Suisse de Basketball (Swiss basketball). Une licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération, ceci afin de pouvoir participer aux compétitions organisées par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).
 En cas de transfert depuis une fédération étrangère, le montant pour l'obtention de la lettre de sortie FIBA sera facturé en sus.
 Le montant de la licence FIBA pour les joueurs d'origine étrangère évoluant en SBL ou LNB sera facturé en sus.

Tableau d'Exemptions (Cotisation + Licence)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation comme joueur	Licence comme joueur	Cotisation pour Enfants	Licence pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	Exempté	Exempté	Exempté	Exempté	À payer
Arbitres	Exempté	Exempté	Exempté	À payer	À payer
Officiels de Table Régionaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Officiels de Table Nationaux	Exempté	À payer	Exempté	À payer	À payer
Membres du Comité	Exempté	Exempté	À payer	Exempté	À payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples :

- Entrée en deuxième partie de saison (dès janvier - demi-cotisation)
- Blessure grave (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- Fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- Décision existante et confirmée par écrit par le Comité
- À l'unanimité par le Comité